



CERTIFICAT EN GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION

1.1- Présentation du certificat

La formation est intitulée : **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- Responsable scientifique : *Pr Mamadou TOE*, Enseignant- Chercheur à l'Université Thomas Sankara, Professeur Titulaire du CAMES en Sciences de gestion,
- Calendrier Prochaine session :
 - **Inscription** : jusqu'au 20 octobre 2023
 - **Début des cours** : 06 novembre 2023
 - **Régime** : En Présentiel/ Possibilité en ligne
 - **Fin des cours** : Fin décembre 2023

1.2- Contexte et justification

Le capital humain est l'une des pierres d'assise du bon fonctionnement d'une organisation, quelle qu'elle soit. En ce sens, les activités liées à la fonction ont une importance toute particulière. Dans l'économie du savoir, la ressource humaine devient un des actifs les plus importants. Les organisations qui mettent cette ressource au cœur de leurs priorités sont celles qui deviendront les leaders de demain.

C'est pour répondre aux besoins de formation des acteurs qui occupent déjà des postes de gestion, comme pour ceux qui visent éventuellement à atteindre ces postes que CAGEI propose ce certificat de renforcement des capacités.

- Vous désirez faire avancer votre carrière en développant vos compétences en ressources humaines ?
- Vous voulez apprendre à gérer du personnel et assurer des relations de travail harmonieuses au sein d'une équipe ?
- Vous avez des aptitudes en relations interpersonnelles et en communication ?

Ce programme de formation continue vous prépare à assumer de façon efficace et sensible des fonctions en gestion des ressources humaines et vous donne des outils pour adapter votre pratique selon les personnes et les situations.

II-OBJECTIFS DE LA FORMATION

2.1-Objectif pédagogique

L'objectif général est donc de développer ses compétences pour formuler un questionnement pertinent face aux différents problèmes de gestion des ressources humaines, de dégager des enjeux et de proposer des solutions adaptées à la situation.

2.2- Objectifs spécifiques et compétences validées

A l'issue du programme, le candidat devrait être capable :

- Maîtriser les concepts fondamentaux en gestion des ressources humaines : rémunération et avantages sociaux, recrutement, évaluation du rendement, formation, droit du travail, santé et sécurité.
- Maîtriser les pratiques courantes de la gestion du personnel dans différents contextes (syndical, interculturel, etc.)
- maîtriser les différentes activités de gestion des ressources humaines;
- adopter des attitudes et des comportements qui favorisent la gestion moderne des ressources humaines;
- Connaitre valeurs et aux principes véhiculés au sein de cette discipline.

2.3- Public cible

- Dirigeants d'entreprises,
- Responsables RH,
- Assistants RH,
- Etudiants,
- Toute personne amenée à pratiquer dans le domaine et souhaitant acquérir de solides connaissances techniques.

III-STRUCTURATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

3.1- Scénario pédagogique

La formation dispensée est en présentiel et comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques. La durée de la formation est de Dix (10) semaines environ en cours du soir de 18h à 21h30. Des mises en activité permettent aux participants de s'approprier les concepts, et de comprendre comment les appliquer dans leur organisation et environnement.

3.2- Structuration générale de la maquette

Les enseignements de ce certificat sont organisés en unités d'enseignements (UE) qui correspondent à 12 crédits selon le modèle adopté par le centre afin de fournir aux auditeurs des connaissances et compétences structurées, pointues et complètes visant à les rendre plus opérationnels sur le terrain. Chaque unité d'enseignement dispose d'un nombre de crédits représentant son poids et son importance dans le certificat. Le nombre de crédit affecté à l'unité détermine ensuite le volume horaire total de l'unité.

3.3-Maquette du certificat

La maquette de formation du certificat est présentée dans le tableau suivant

UNITE D'ENSEIGNEMENT	NBRE DE CREDIT	VOLUME HORAIRE
UE1 : Les fondamentaux de la GRH	2	20
UE 2 : Droit du travail	2	20
UE 3 : Gestion du processus de recrutement	2	20
UE 4 : Gestion de la rémunération	2	20
UE 5 : Management de la formation des RH	2	20
UE 6 : Evaluation du rendement des employés	2	20
TOTAL	12	120

3.4-Présentation du contenu

UE 1 : Fondamentaux de la GRH

Objectifs

- Les enjeux de la GRH
- Les activités de la fonction GRH
- Les pratiques et outils RH mobilisables dans les organisations
- Les relations du travail dans les entreprises syndiquées ou non
- Le développement des compétences
- La gestion de la santé et de la sécurité au travail
- Le climat social
- Les défis de la mobilisation des collaborateurs.

- etc

UE 2 : Droit du travail

Objectifs

- les aspects fondamentaux de l'organisation judiciaire du système de travail
- l'encadrement juridique de la gestion des ressources humaines, dans les activités suivantes :
 - recrutement et sélection de nouveaux employés;
 - rédaction des principales clauses du contrat de travail;
 - droit d'association, activités syndicales et accréditation;
 - gestion de la santé et sécurité du travail;
 - formation et développement du personnel;
 - rémunération, avantages sociaux et autres conditions de travail;
 - évaluation, promotions, rétrogradations et mesures disciplinaires;
 - mises à pied et licenciements;
 - congédiements.
- la portée de la responsabilité des gestionnaires en droit du travail;
- l'évaluer les politiques et les pratiques de gestion des ressources humaines de l'entreprise en regard des lois du travail.
- Etc...

UE 3 : Gestion du processus de recrutement

Objectifs :

- la détermination des besoins en effectifs,
- Les différents canaux de recrutement
- les pratiques de recrutement,
- la sélection (incluant l'entrevue et les tests),
- l'embauche,
- l'accueil et l'intégration des recrues et l'évaluation de la dotation.
- Etc...

UE 4 : Gestion de la rémunération

Objectifs :

- les dimensions stratégiques de la rémunération
- les principes et pratiques de la rémunération directe généralement utilisés dans les organisations visant à assurer le respect de principes d'équité en matière de rémunération, notamment l'évaluation des emplois, l'évaluation de la compétitivité de la rémunération, l'élaboration de la structure salariale et la gestion des avantages;
- les pratiques de rémunération spécifiques à des catégories particulières de personnel;
- les principaux régimes de rémunération variable basés sur le rendement individuel et collectif
- etc...

UE 5 : Management de la formation des RH

Objectifs :

- les enjeux stratégiques de la formation dans l'entreprise
- la détermination des besoins en formation
- l'évaluation de la performance de la fonction formation au sein de l'entreprise

- La rédaction d'un plan de formation

UE 6 : Évaluation du rendement des employés

Objectifs:

- l'importance et les conditions de succès de la gestion du rendement,
- Les critères de rendement,
- les méthodes d'évaluation du rendement,
- la reconnaissance du rendement,
- la gestion des cas de sous-performance.
- Les tendances en matière de gestion du rendement sont également présentées.
- Etc...

3.5- Éléments d'approche méthodologique

L'objectif ultime étant que les auditeurs ressortent transformés et immédiatement opérationnels dès la sortie de la formation, la méthodologie utilisée est essentiellement pratique et très interactive. La démarche andragogique tient compte des spécificités des auditeurs et sera principalement axée sur le partage d'expériences (à la fois entre l'animateur et les participants, mais aussi entre les participants eux-mêmes), les cas pratiques, les simulations et les jeux de rôles.

IV-CONDITIONS D'ADMISSION ET DE VALIDATION DU CERTIFICAT

4.1- Conditions d'accès

Le Certificat en GRH est prévu pour des promotions de 30 auditeurs maximum, titulaires au moins d'un baccalauréat et/ou justifiants d'une expérience professionnelle solide.

4.2 Conditions de validation du certificat

Chaque module est évalué sur la base d'au moins un travail de groupe et un examen final qui se déroule une semaine après le séminaire. Une moyenne générale minimale de 12/20 doit être obtenue pour la délivrance d'un certificat. Par ailleurs, aucun auditeur ne sera admis s'il a une note inférieure à 8/20 dans un module.

V- AUTRES MODALITÉS

5.1- Coût de la formation

Les frais de formation du certificat s'élèvent à 450 000 F CFA pour les candidatures individuelles et de 500 000 pour les candidatures institutionnelles. Ils peuvent être échelonnés et payés par tranches pour les candidatures à titre individuel.

5.2- Livrables

A la fin de la formation, les documents suivants seront disponibles :

- ✓ Certificat signé par le Président du conseil Scientifique du centre
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Les supports numériques des modules de formations ;